



Finagaz nous a livrés trop de gaz

Par **astasia**, le **21/04/2016** à **22:09**

Bonjour,

J'ai vraiment besoin de votre aide.

Voilà nous avons passés une commande pour 400 euros de gaz et 50 euros d'acompte à finagaz.

Sauf qu'ils ont commis une erreur ils nous ont livrés pour une somme de 1589.62 euros.

Sur le bon de livraison que le livreur a laisser dans notre boite aux lettres, après vérification de finagaz eu même le numeros client ne correspond pas au notre.

Ils nous ont fait un geste commercial de 111 euros environs.

Ce qui bien entendu inadmissible car c'est une erreur de leurs employé et non de nous.

Ils doivent bien avoir des assurances ou autre pour ce genre de chose.

Je voudrais savoir ce que je peux faire pour ne pas à avoir à payer cet énorme somme d'argent.

Peut être y a t'il des articles que je pourrai utiliser ou autre pour leurs envoyer une lettre en recommander.

Merci par avance de votre réponse, vraiment besoin de vos conseil car je ne sais pas comment payer ça.

Par **Lag0**, le **22/04/2016** à **06:58**

Bonjour,

A partir du moment où le bon de commande précise clairement la quantité commandée, vous n'avez pas à payer plus. C'est au distributeur de venir reprendre le trop livré et tant pis pour lui si ce n'est pas possible...

Par **astasia**, le **26/04/2016** à **22:02**

Bonsoir/Bonjour

Merci pour votre réponse qui va m'aider